

Août 2009

Québec, le 19 novembre 2009

Monsieur Jean-Pierre Villeneuve
Directeur général
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme *Techniques de diététique*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 24 août 2009, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les documents que vous lui avez fait parvenir comme suite à son évaluation du programme *Techniques de diététique*.

Dans son rapport, tout en reconnaissant que le programme offert présentait des forces évidentes, la Commission avait conclu que le Cégep de Rimouski devait corriger un certain nombre de faiblesses. Plus particulièrement, elle lui avait recommandé d'ajuster la mise en œuvre du programme aux besoins des employeurs et aux attentes des étudiants et de s'assurer de l'application de la *Politique d'évaluation des apprentissages*, notamment en ce qui concerne l'intégration des apprentissages.

Pour témoigner des suites qu'il a données à la première recommandation, le Cégep a fait parvenir à la Commission les documents qui témoignent des actions entreprises pour que le programme réponde davantage aux besoins des employeurs et aux attentes des étudiants. La Commission note que le Cégep a profité de la révision de son programme en objectifs et standards pour déployer les compétences de façon à y inclure explicitement des éléments que son analyse des questionnaires auprès des employeurs, des diplômés et des étudiants lui avaient permis de cibler. En conséquence, la Commission estime que le Cégep a donné des suites appropriées à cette recommandation.

En vue de s'assurer de l'application de la PIEA, notamment en ce qui concerne l'intégration des apprentissages, le Cégep précise qu'il a procédé à une analyse des plans de cours; il a également offert une formation aux professeurs en évaluation des apprentissages et en approche par compétences et mentionne que tous les cours du programme comportent une épreuve terminale significative et déterminante. *Le guide de stage du milieu* et *Le guide de stage de l'étudiant*, de même que les plans de cours et les épreuves finales fournis à la Commission témoignent des résultats positifs des actions entreprises et du fait que le Cégep de Rimouski a donné des suites adéquates à cette recommandation.

La Commission prend également note des mesures prises par le Cégep pour donner suite à ses suggestions.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Françoise Roy, directrice des études